

En raison des congés d'été, les permanences parlementaires en circonscription et le bureau de l'Assemblée Nationale seront fermés.

Le bureau parlementaire de Saint-Claude fermera à compter du samedi 29 juillet à 12H00. Il ouvrira le jeudi 17 août à 9H30.

Le bureau parlementaire de Champagnole fermera à compter du samedi 29 juillet à 12H00. Il ouvrira le lundi 21 août à 14H00.

Le bureau de l'Assemblée Nationale fermera à compter du vendredi 11 août à 18H00. Il ouvrira le lundi 28 août à 9H00.

Je vous souhaite un bel été, et d'agréables vacances.